



LE NOUVEAU MANAGER PUBLIC ET LA BONNE GOUVERNANCE

Code : A9012007

Langue : Français

Dates : 10 – 21 juin 2019

Lieu : Turin (Italie) et Paris (France)

Durée : 2 semaines

INTRODUCTION

La modernisation de l'administration publique cherche à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration et, ainsi, l'efficacité de l'action administrative et la qualité de la gestion publique. La modernisation de l'administration suit plusieurs pistes : développement de l'évaluation des politiques publiques, redéfinition du périmètre d'action de l'État ; révision générale des politiques publiques (RGPP), réforme budgétaire et meilleure gestion des ressources humaines de l'État.

La modernisation de l'administration a également pour but d'améliorer les relations entre l'administration et les administrés et, donc, les services rendus aux citoyens. Cela passe par un meilleur accueil des usagers, une simplification des formalités et des procédures administratives, le développement de l'administration électronique, le renforcement des droits des citoyens face à l'administration et d'une politique de transparence.

D'autre part, la bonne gouvernance selon la Banque Mondiale, se caractérise par : la bonne gestion du secteur public (efficacité, efficience et économie), la responsabilité, l'échange et la libre circulation de l'information (transparence), un cadre juridique favorable au développement (justice, respect des droits de l'homme et des libertés). Par contre, l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni indique quatre grandes composantes de la bonne gouvernance : la légitimité (du gouvernement aux yeux des gouvernés), la responsabilité (transparence, obligation de rendre compte, liberté de la presse), la compétence (définition et mise en œuvre efficace des grandes orientations, la mise en place et prestation de services publics) et le respect de la légalité et la protection des droits de l'homme.

On pourrait également définir la bonne gouvernance « un mode de gouvernement participatif, qui fonctionne de manière rationnelle, responsable et transparente en s'appuyant sur les principes d'efficacité, de légitimité et de consensus afin de promouvoir les droits du citoyen et l'intérêt général, et qui témoigne d'une volonté politique propre à assurer à la fois le bien-être matériel de la société, le développement durable et la justice sociale ».

Ce cours permet aux participants d'apprendre à mieux diriger et gérer avec efficacité les organisations, les programmes et les ressources dont ils ont la responsabilité comme manager dans le cadre d'une nouvelle administration publique.

OBJECTIFS

A la fin de la formation les participants seront en mesure de :

- Décrire les principaux axes de la réforme du secteur public et de la bonne gouvernance ;
- Définir le contexte, la portée et les objectifs d'un système de gestion axée sur les résultats dans le secteur public ;
- Appliquer le cadre logique des projets/ programmes dans leurs activités professionnelles ;
- Définir le nouveau rôle des managers publics ;
- Exposer le cadre juridique international et les différentes modalités de dialogue social dans le secteur public ;
- Élaborer les grandes lignes du système de gestion et du management de la performance d'une organisation du secteur public.

GROUPES CIBLE

- Cadres supérieurs et intermédiaires du secteur public y compris de l'administration territoriale ;
- Gestionnaires impliqués dans la modernisation du secteur public ;
- Responsables de l'administration du travail et de l'inspection du travail ;
- Cadres des agences gouvernementales telles que les fonds des pensions, ainsi que les sociétés d'État ;
- Représentants des syndicats du secteur public ;
- Formateurs ou consultants en management public ;
- Fonctionnaires des agences de coopération au développement et d'autres organisations internationales impliqués dans le soutien des initiatives de modernisation du secteur public.

Note : dans le cadre de la politique de l'OIT pour la promotion de l'égalité des chances, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

CONTENU

- L'OIT et son rôle normatif ;
- Le dialogue social ;
- Les principaux axes de la réforme du secteur public ;
- La bonne gouvernance ;
- Le schéma de la performance publique et la modernisation du secteur public ;
- La réponse aux besoins et demandes par la gestion axée sur les résultats ;
- Le cadre logique des projets/programmes et le cycle de projet ;
- La déclinaison managériale des politiques publiques ;
- Les axes et pratiques de la modernisation de l'action publique : la professionnalisation du management ;
- La valeur ajoutée attendue des managers publics ;
- Les implications sur la gestion des ressources humaines ;

- La mobilisation des collaborateurs dans l'engagement collectif ;
- L'éthique et la déontologie professionnelle ;
- Les relations professionnelles dans la fonction publique ;
- Bonnes pratiques en matière de management public et de dialogue social dans le secteur public.

STRUCTURE

La formation aura deux composantes : le cours qui aura lieu au Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF/OIT) à Turin, Italie, du 10 au 18 juin, suivie d'un voyage d'étude à Paris, France, du 19 au 21 juin 2019.

METHODOLOGIE

Par ailleurs aux présentations données par des experts internationaux, une approche participative sera adoptée, avec l'utilisation d'études de cas et des travaux basés, dans la mesure du possible, sur l'expérience pratique des participants. Une partie de l'analyse et la discussion des questions de fond seront menées à travers des travaux en groupe et d'autres méthodes interactives.

Le but du voyage d'étude est d'analyser les bonnes pratiques de l'administration publique française ainsi que le dialogue social dans le secteur public.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les frais de participation s'élèvent à 4.560 euros et comprennent :

- ✓ Frais de formation ;
- ✓ Logement en chambres individuelles et repas dans le Campus du CIF/OIT à Turin et assurance maladie ;
- ✓ Chambre à l'hôtel et allocation pour les repas pendant le voyage d'étude à Paris.

Veillez bien noter que les frais de voyage entre le pays d'origine et Turin, Turin/Paris et le pays d'origine ne sont pas compris.

Les candidats intéressés sont priés de remplir, avant le 10 mai 2019, le formulaire en ligne sur le site <https://oarf2.itcilo.org/STF/A9012007/fr>

Fernando Fonseca
Responsable principal de programmes
Programme Protection sociale, gouvernance et tripartisme
Centre international de formation de l'OIT
Viale Maestri del Lavoro 10 Turin, 10127 Italie
tel. +39 0116936312 / fax: +39 0116391925
e-mail: f.fonseca@itcilo.org
www.itcilo.org